

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE PARIS

CABINET DE M. BAUDOIN THOUVENOT
JUGE D'INSTRUCTION

N° du Parquet : . 9928423044 .

N° Instruction : . 236/02/90 .

PROCÉDURE CORRECTIONNELLE

Paris, le 1 juillet 2003 (10h43),

Devant Nous, M. Baudoin THOUVENOT, Juge d'Instruction au tribunal de grande instance de Paris, étant en notre cabinet, assisté de Marie IBERTI greffier,

A comparu la personne suivante :

M. ABGRALL Jean-Marie

né le 12 Avril 1950 à TOULON (VAR)

de Bernard et de POIVEY Aline

demeurant 13, boulevard de Strasbourg, 83000 TOULON

mise en examen du(des) chef(s) suivants :

AVOIR À PARIS, ET EN TOUT CAS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL, COURANT 1999 ET DEPUIS TEMPS NON PRESCRIT ;
A- RÉVÉLÉ UNE INFORMATION COUVERTE PAR LE SECRET DE L'INSTRUCTION ALORS QU'IL CONCOURAIT À LA PROCÉDURE ;
B- RÉVÉLÉ UNE INFORMATION COUVERTE PAR LE SECRET ALORS QU'IL ÉTAIT DÉPOSITAIRE DE CE SECRET PAR ÉTAT, PAR PROFESSION, OU EN RAISON D'UNE FONCTION OU D'UNE MISSION TEMPORAIRE ;
FAITS PRÉVUS ET RÉPRIMÉS PAR LES ARTICLES 226-13, 226-14, 226-31 DU CODE PÉNAL ET 11 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

MENTION : Me COMTE Antoine est présent.

LE MIS EN EXAMEN : Je prends acte que vous n'avez toujours pas reçu le retour de l'accusé de réception relatif à la convocation de mon avocat Pour l'interrogatoire de ce jour. Mais, dans la mesure où il est présent, je renonce d'ores et déjà à invoquer toute nullité qui pourrait en découler de ce fait.

Après avoir rappelé à ladite personne visée les faits qui lui sont imputés, elle a déclaré ce qui suit :

QUESTION : Vous avez souhaité à être entendu suite à votre mise en examen par courrier, qu'avez-vous à dire ?

REPONSE : L'ordre du Temple Solaire a été fondé à l'instigation de personnes qui appartenant à l'AMORC ancien et mystique Ordre de la Rose Croix qui a été pendant près de 30 ans dirigé par M. Raymond BERNARD. L'AMORC a eu pour satellite un Ordre Templier qui s'appelle l'Ordre REVOVE du TEMPLE qui a été dirigé par M. ORIGAS.

L'AMORC a été inscrite dans le rapport de 1998 "Les Sectes et l'Argent" en particulier en raison du rôle de financement du Service Secret Français en Afrique et en particulier ce que l'on a appelé les réseaux FOCCART. Parallèlement l'ORT a été pendant plusieurs années un relais du réseau GLADIO, réseau d'extrême droite européenne, courroie de transmission de la CIA

Avant même d'être désigné par le juge FONTAINE en décembre 1996, et non pas en mars 1996 comme l'affirme Me PULOWSKI, je me suis rendu en Suisse, suite au premier suicide collectif qui avait eu lieu, j'avais rencontré des survivants de l'Ordre du Temple Solaire, dont M. Thierry HUGUENIN qui en mars 1995 me dédicait le livre qu'il a écrit et qui fut publié aux éditions FIXOT. Pour résumer ma position, toutes les informations qu'on me reproche d'avoir divulguées, je les avais avant même d'être désigné comme expert et d'avoir donc accès au dossier, tout ce que j'ai pu dire, je le savais AVANT d'être désigné comme expert comme le montre la citation des cahiers de Sarah faites dans la mécanique des sectes parue en mars 96 et comme le démontre également le courrier que j'avais adressé au Juge FONTAINE en mars 96 pour l'avertir de la possibilité d'un nouveau massacre ; les investigations menées ont démontré la plausibilité de mon avertissement. Ma compétence concernant le fonctionnement et les origines de l'Ordre du Temple Solaire est démontrée par ailleurs par la trentaine d'interviews que j'ai donnés à la presse française et internationale en décembre 95 dès la découvertes des corps dans le Vercors et par mon audition devant la Commission d'Enquête sur les dérives sectaires mises en place par le Gouvernement de Genève. L'ensemble des éléments cités dans mon livre "Les Sectes de l'Apocalypse" édité en 1999, se retrouve dans des ouvrages précédemment publiés par d'autres auteurs dont j'ai dressé une liste que je vous remets en copie aujourd'hui même.

Je m'interroge sur les motivations de la famille VUARNET, elles s'inscrivent dans une ambiance générale de pression sur l'expert comme le dit Mme Rose-Marie JATON, Présidente de l'Association des Victime de l'OTS, qui dans un ouvrage qu'elle me dédicace le 26/11/99 "En Quête de Vérité" déclare que tous les éléments de mon livre étaient connus avant même que je ne sois désigné comme expert. Tous ces mouvements ésotériques avaient une fonction qui était la lutte contre le marxisme qu'elle soit organisée par les Américains ou par les Gouvernements Européens. Ces mouvements étaient donc contrôlés par les Services Secrets. Après l'éclatement du bloc communiste et la chute du mur de Berlin, les Services Secrets Occidentaux n'ont plus du tout contrôlé ou dirigé ces mouvements d'où les dérives que l'on a pu connaître.

Lecture faite, la personne mise en examen persiste et signe avec nous et le greffier.